

AMAPs, terreau d'une agriculture durable : mythe ou réalité ? L'exemple d'une AMAP en région toulousaine.

Article rédigé par Marion Hayet, mars 2014. Avec tous mes remerciements à Jean Suau.

Présentation de l'article

A l'heure des « fermes aux mille vaches » et autre poulet à 4 euros le kg élevé en batterie, le citoyen peut à juste titre s'interroger sur les alternatives possibles à ce modèle d'agriculture. Si cette alternative, l'agriculture paysanne, existe encore en France aujourd'hui, pour autant est-elle viable économiquement et a-t-elle un avenir ?

Nous allons montrer au travers de l'exemple de Jean Suau que le choix d'une agriculture paysanne, sans produit chimique, et inscrite dans un circuit d'AMAPs, est un choix qui s'avère durable économiquement mais aussi écologiquement et socialement.

Présentation de Jean

Jean est arboriculteur et fait partie d'une profession sinistrée [cf Annexe 1]. Il travaille en Ariège et vit des fruits de son labeur en livrant quasi exclusivement sa récolte en AMAPs. Ils sont plusieurs milliers de producteurs en France à livrer tout ou une partie de leur récolte via ce système.

Une AMAP, c'est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Le principe est simple : le producteur vend directement aux *amapiens* des parts de sa récolte sous forme de paniers. Le salaire de l'agriculteur est inclut dans les coûts de production. En début d'année un contrat d'un an est signé entre l'amapien et le producteur, dans lequel est indiqué le prix de vente du panier qui est distribué à une fréquence régulière (toutes les 2 semaines pour Jean). Ce contrat d'un an permet au producteur d'avoir une visibilité sur ses commandes et de pouvoir travailler relativement sereinement. La conséquence de ce contrat est la solidarité assumée des amapiens envers le producteur, comme par exemple payer un panier alors qu'il est peu rempli en raison d'intempéries exceptionnelles.

M : tu as acheté en 1995 l'exploitation de tes parents. En 2005 tu as l'opportunité de rejoindre une AMAP. Pourquoi avoir fait ce choix ?

J : l'année 2003, année de la canicule, a été une année exceptionnelle pour les fruits. Pourtant à la fin de l'année, j'étais financièrement très juste. Cela a été un peu une révélation, la goutte d'eau, et j'ai décidé alors d'arracher la moitié de mon verger. J'ai alors travaillé avec un ami à l'installation de chaudière à granulés et me suis éloigné du monde agricole. Je continuais cependant à travailler sur l'exploitation, mais au ralenti.

En parallèle, j'avais le sentiment que nous les paysans étions devenus inutiles, qu'on n'avait plus besoin de nous.

Le déclic est venu en 2005. Un jour une certaine Cathy me contacte, me parle d'une « AMAP », et me dit qu'elle cherche un producteur de fruits. Je dis que je suis OK, sans trop y croire. Le temps passe, 3 mois après, à sa demande je lui fais visiter ainsi qu'à Jean-François l'exploitation, on s'installe, je signe des contrats, et là Cathy me sort une liasse de chèques. Là j'avoue ça a été le choc. Je me rappelle lui demander « mais qu'est-ce que c'est que ces chèques ? » et pour la première fois être réellement attentif à ses explications. Tout est partie de ce jour-là.

M : depuis ton entrée en AMAP, tu as modifié ta façon de produire et de vendre, quel est ton bilan ?

J : Aujourd'hui j'ai un employé à temps plein sur la ferme, et nous distribuons 250 paniers par an quasi exclusivement sur 4 AMAPs.

Je gagne 1350 euros nets par mois, ce qui est dans la lignée du salaire des autres paysans que je connais dans le réseau, à 1400 €/mois. C'est relativement peu en regard de l'investissement en temps et en compétences. Aujourd'hui un paysan doit mobiliser des compétences énormes dans des domaines extrêmement divers.

En fait il faut bien comprendre que le principe dans les AMAPs, c'est de gagner sa vie, de vivre de son travail. On fixe le prix des parts de récolte à partir des coûts réels de production, dans lequel on inclut la rémunération du paysan. Donc si le prévisionnel est bon, il ne doit pas y avoir de surprise, contrairement au système classique où la rémunération du paysan arrive en fin d'exploitation, en lien direct avec la fluctuation du marché.

M : comment te situes-tu par rapport à tes voisins arboriculteurs qui sont en conventionnel ?

J : beaucoup de mes collègues ont du mal à vivre de leur travail, quand ils n'ont pas complètement arrêté leur exploitation.

Cependant j'insiste sur le point important à comprendre avec les AMAPs : en AMAP, on ne gagne pas d'argent, on gagne sa vie. C'est un total changement d'état d'esprit. Si effectivement, en AMAP, il ne doit pas y avoir la mauvaise surprise de perdre de l'argent, comme ça peut souvent être le cas dans les filières classiques, il faut aussi renoncer à espérer faire une bonne année où on gagne beaucoup d'argent. Et ça, dans le monde agricole, ça casse un mythe.

Moi, ça me convient.

Après il faut aussi avoir conscience que produire en AMAP, c'est ce qu'il y a de plus compliqué techniquement.

M : en effet, tu dois avoir une diversité de production, assurer une livraison régulière de paniers et maintenir un rythme soutenu quasiment toute l'année. Pour autant la charte de l'AMAP n'oblige pas le producteur à être BIO. Pourquoi avoir fait ce choix-là ?

J : avant les AMAPs, j'ai toujours fait de la vente directe, pour moi le label bio n'était pas commercialement utile. J'ai adhéré au label au moment où j'ai réduit mon activité, justement pour pouvoir accéder au marché de négoce en bio. J'y ai trouvé aussi un réseau de producteurs et de techniciens, qui ont été pour moi très utiles. Pour nous producteurs, en tout cas pour moi, ça donne un cadre professionnel positif et stimulant.

M : passer en BIO a t'il été pour toi aussi motivé par des considérations éthiques ?

J'ai toujours été attentif à l'utilisation des pesticides. Mon objectif était zéro résidu de pesticide sur les fruits, et ce même avant les AMAPs ou le label BIO.

Il me semble que le choix éthique sur lequel tout le monde peut s'accorder c'est de faire une agriculture durable. Pour cela on doit faire des choix techniques, et je pense qu'aujourd'hui, là où on en est, renoncer à l'utilisation de produit de synthèse (le bio ce n'est « que » ça) est le bon choix pour y parvenir.

M : dans l'AMAP il y a aussi une dimension sociale très forte, c'est quelque chose qui est important pour toi ?

J : c'est très important. Le fait de participer aux distributions, aux AG, d'accueillir des amapiens sur ma ferme, tout cela me convient parfaitement. Certains amapiens sont devenus des amis au fil des années. Comme je te le disais, à une époque j'avais l'impression que nous ne servions plus à rien, nous les paysans. L'AMAP m'a permis de redonner un sens à mon métier.

De manière plus générale, il y a en France une vraie demande en produit de qualité aujourd'hui, c'est la demande qui a fait que ce métier a changé. A la limite, on est presque passé du statut de cul terreux à celui de sauveur de la planète ! Or on est ni l'un ni l'autre.

M : aujourd'hui, es-tu fier de ton métier et de la réussite de ton entreprise ?

J'ai toujours été fier du métier de paysan. Simplement à un moment je ne pouvais plus en vivre et cette profession n'était pas reconnue. Je suis donc super content de refaire mon métier mais n'en retire pas de mérite. J'ai juste fait le choix de répondre à une demande, c'est tout. Je peux à la limite avoir le mérite d'avoir fait le choix de répondre à cette demande-là et pas à une autre.

La chose qui faut retenir de cette aventure, c'est que l'engouement du BIO et des AMAPs a eu un impact réel et énorme sur la production. Les AMAPs ont permis de relancer la production de légumes en local, de relancer les exploitations arboricoles alors que c'était complètement sinistré, d'augmenter la biodiversité alors qu'avant on était sur la mono-culture. C'est un concept fabuleux. La grande leçon de cette aventure, c'est donc qu'il y a une influence directe du mode de consommation sur le mode de production. Lorsqu'on parle de *consom'acteur*, ce n'est pas qu'un joli mot de plus.

Le vrai mérite et la vraie responsabilité dans cette réussite revient donc pour moi aux consommateurs.

Lien avec article suivant

Après avoir montré que le système des AMAPs permet le renouveau d'une agriculture paysanne et durable, tant d'un point de vue économique, que écologique et social, nous verrons que la proximité que l'AMAP permet entre le producteur et le consommateur est la meilleure garantie pour ce dernier d'acheter des produits de qualité.

Annexe 1 : statistiques issue de Agreste – Inventaire des verges du Ministère de l’Agriculture, de l’Agroalimentaire et de la Forêt.

	1992	2007	2013	Diminution en 20 ans
Nombre d'exploitations	29780	18350	14335	52%
Superficie	172700	160000	122027	29%

Le détail de la méthodologie sur <http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/productions-vegetales-528/vergers-et-fruits/>